

AVIS DE MARCHE
Prestations d'impression et de reprographie

Section 1 : pouvoir adjudicateur et procédure

Entente Interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents.

Adresse : direction des services – 11 cours Guynemer – 60200 Compiègne

Le marché fait l'objet d'une procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics. Il s'agit d'un marché à bons de commande par application de l'article 77 du code des marchés publics.

L'avis de marché a fait l'objet d'une publication au BOAMP le 27 octobre 2009.

Section 2 : Objet et caractéristiques principales du marché

La consultation a pour objet la réalisation de prestations d'impression et de reprographie de documents.

Il peut s'agir par exemple de réalisation de papier à en-tête, de cartes de visite, de reproduction de rapports papier, de plans à dupliquer, de gravure de CD....

Le marché est passé pour trois années à compter de sa date de notification.

Montant maximum pour trois ans : 32 000 € TTC

Section 3 : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et techniques

3.1 Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire du marché

En cas de groupement le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché .

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuels et membres d'un groupement
- en qualité de membres de plusieurs groupements

3.2 Capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

Elles seront appréciées au regard des documents suivants :

- imprimé DC4
- imprimé DC5
- imprimé DC6
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Section 4 : Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation).

Section 5 : Modalité de remise des offres

Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement sur simple demande écrite par lettre ou fax (03.44.38.83.80). Il sera adressé au choix soit par courrier soit par mail.

Les offres devront être adressées à : Monsieur le Président de l'Entente Oise-Aisne 11 cour Guynemer 60200 Compiègne.

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 20 novembre 2009 à 12 h.

Renseignements complémentaires : Mme NICOLAS (03.44.38.83.85)